

## Extrait du registre des délibérations

Séance du 30 Mai 2022

L' an 2022 et le 30 Mai à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Salle du Conseil sous la présidence de DUBOIS Thomas Maire

**Présents** : M. DUBOIS Thomas, Maire, Mmes : BARBIER Séverine, CHILD Nathalie, GAMBARDELLA AUDREY, KEMPEN Sabrina, MARQUES Isabelle, VIRON Marine, MM : BODEVING Jacky, FREULON Jean-Louis, LACIRE Jérôme, MOREAU Franck, POTRON Philippe, SBAI Nabil

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme LONGUEPEE Nicole à Mme KEMPEN Sabrina, MM : BASSO Claude à Mme MARQUES Isabelle, MONIER Guy à M. FREULON Jean-Louis  
Excusé(s) : Mme HESTIN Vanessa, M. DARDENNE Olivier

### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 18
- Présents : 13

**Date de la convocation** : 24/05/2022

**Date d'affichage** : 24/05/2022

### **Acte rendu exécutoire**

après dépôt en PREFECTURE DE CHALONS EN CHAMPAGNE  
le : 01/06/2022

et publication ou notification  
du : 01/06/2022

**A été nommée secrétaire** : Mme KEMPEN Sabrina

### **Objet des délibérations**

## SOMMAIRE

ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT  
TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE AU 1/09/2022  
TRAVAUX ATELIER RUE ROBERT DELLOYE

**réf : 31\_2022 ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT**

Le maire et le Président de l'association foncière, après concertation en vue du renouvellement du bureau de l'association foncière ont élaborés des propositions communes.

Conformément à l'article 10 des statuts, le nombre des membres du bureau susceptibles d'assurer la meilleure représentation des intérêts en présence est de 10 membres (non compris les membres de droit à savoir maire, représentant du Directeur Départemental des Territoires (DDT), ainsi que le ou les maires des communes sur lesquelles ont été réalisées des extensions du remembrement)

les propriétaires dans le périmètre de remembrement, figurant sur la première moitié de la liste sont proposés à la désignation de la chambre d'agriculture, à savoir :

BROUILLARD François-xavier domicilié 4 rue nicolas Brulart à SILLERY 51500  
SECONDE Gérard domicilié 14 rue du Puits à PUISIEULX 51500  
SECONDE Magali domiciliée 55 rue des Vigneuls 51500 TAISSY  
MOREAUX Patrick domicilié 11 rue Groslay à PRUNAY 51360  
MARGUET Lydie domiciliée 1 rue Nicolas Brulart à SILLERY 51500

Pour sa part, et après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne en qualité de membres du bureau de l'association foncière, les propriétaires figurant sur l'autre

FOURNEL Annabelle 14 rue Nicolas Brulart à SILLERY 51500  
MARGUET Pascal 5 rue Abbé Fendler à SILLERY 51500  
MARGUET Patricia 2 rue de la source à SILLERY 51500  
BROUILLARD Claudie 4 rue Nicolas Brulart à SILLERY 51500  
BROUILLARD Aurélien 4 rue Nicolas Brulart à SILLERY 51500

A l'unanimité (pour : 16 contre : 0 abstentions : 0)

**réf : 32\_2022 TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE AU 1/09/2022**

A partir du 1.09.2022, la Caisse des Ecoles de Reims augmente de 1.5 % le prix de repas soit 3.54 € au lieu de 3.49 € plus 0.05 € d'augmentation

Le conseil avait délibéré le 6/09/2021 comme suit :

**à partir du 1/09/2021 =**

QF inférieur ou égal à 500 € : 2.91 € + 1.24 € garderie = 4.15 €

QF supérieur ou égal à 501 : 3.23 € + 1.42 € garderie = 4.65 €

**à partir du 1/09/2022 =**

QF inférieur ou égal à 500 € : 3.01 € + 1.24 € garderie = 4.25 €

QF supérieur ou égal à 501 : 3.41 € + 1.42 € garderie = 4.83 €

Suite à l'augmentation du repas par la Caisse des Ecoles, Mme Kempen adjointe propose les tarifs suivants :

- QF inférieur ou égal à 500 € : 3.05 € + 1.24 € garderie = 4.29 € soit une augmentation de 0.14

- QF supérieur ou égal à 501 : 3.46 € + 1.42 € garderie = 4.88 € soit une augmentation de 0.23 €

**LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE**

DECIDE de fixer les tarifs comme suit à partir du 1/09/2022

- QF inférieur ou égal à 500 € : 3.05 € + 1.24 € garderie = 4.29 €

- QF supérieur ou égal à 501 : 3.46 € + 1.42 € garderie = 4.88 €

- Repas adulte personnel communal (gratuité personnel restauration scolaire) 3.55 € au lieu de 3.50 €

- Repas adulte hors personnel communal 4.90 € au lieu de 4.83 €

A l'unanimité (pour : 16 contre : 0 abstentions : 0)

**réf : 33\_2022 TRAVAUX ATELIER RUE ROBERT DELLOYE**

M. le maire informe le conseil municipal que des travaux d'aménagement intérieurs et extérieurs du bâtiment communal rue Robert Delloye sont nécessaires.

Pour l'extérieur cela consiste à réaliser des zones de stockage pour les divers matériaux (sel de déneigement, sable...) et la création d'une aire de lavage, pour l'intérieur un aménagement avec des racks à palettes, rayonnages, tables de travail

Des crédits ont été inscrits au budget

Après consultation des entreprises le maire propose de retenir le devis de la SARL PINTAUX et de GALLOREMA

## LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE

autorise le maire a signé le devis de SARL PINTAUX, 19 rue des monts de champagne 51360 PRUNAY d'un montant de 71 201,00 € HT - 85 441.20 TTC et le devis de l'entreprise GALLOREMA zone artisanale rue Jean Monnet 51500 SILLERY 21 508.48 € H.T - 25 810.18 € TTC

l'unanimité (pour : 16 contre : 0 abstentions : 0)

### Questions diverses :

-Bureau de l'association foncière = le mandat des membres du bureau se termine le 31/07/2022.

- les propriétaires figurant sur la première moitié de cette liste sont proposés à la désignation de la chambre d'agriculture, à savoir :

- Brouillard François-Xavier
- Secondé Gérard
- Secondé Magali
- Moreaux Patrick
- Marguet Lydie

- pour sa part, et après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne en qualité de membres du bureau de l'association foncière, les propriétaires figurant sur l'autre moitié de cette liste, à savoir :

- Secondé Annabelle
- Marguet Pascal
- Marguet Patricia
- Brouillard Claudie
- Brouillard Aurélien

- Travaux d'aménagement sécurité rue de Taissy = inscrits au budget = 382 800 €

Devis eurovia + études de sol + C3i = 396 101.43 € TTC

Recettes = 183 623.82 €

Les travaux seront fait en deux temps afin de permettre la circulation

- Travaux cheminement Sillery-Puisieux = inscrits au budget = 128 000 €

Estimation devis de février 2022 = 99 165.92 €

- Bagatelle = afin de gérer l'entretien des espaces verts appartenant à Plurial et se situant le long du trottoir de la rue du canada, le maire a échangé avec les responsables de Plurial. Une proposition de rétrocession symbolique est envisageable. Le conseil est favorable.

-Travaux d'aménagement atelier municipal rue Robert Delloye = crédits inscrits au budget = 150 000 €

Aménagement des extérieurs, stockage, aire de lavage SARL Pintaux = 85 441.20 € TTC

Aménagement intérieur GALLOREMA = 25 810.18 € TTC. Plan à revoir légèrement car perte d'espace = en cours par Sylvain

- Travaux de voirie financés par la sucrerie : 11/12/13 juillet – la circulation sera interdite le 12/07 jusqu'à 14 h si pas d'aléas

le SIABAVES = les travaux commenceront début octobre le long de la vesle. Voir pour le nettoyage des routes

- Maison France Services = Mme THOUVENIN Bérengère est recrutée à partir du 7/06/2022 ; elle est inscrite aux formations obligatoires qui ont lieu en juin.

-Jurés d'assises : suite au tirage au sort, Mme DELILLE Odette, M. DEWILDE Georges, Mme CHASSEBLEU Sophie ont été désignés

- Information Grand Reims : Reims capitale culturelle européenne 2028 ; le maire de Reims demande une participation intercommunale. est-ce que la commune se mobilise ? cela pourrait créer une dynamique pour 2028 ( ex : projets sur l'histoire, l'environnement...). Pas de décision pour le moment

- Baignades dans le canal fréquentes = faire un rappel dans le SVI que les baignades sont interdites et dangereuses

- Mettre un rappel sur le SVI concernant les déjections canines

-Présentation des travaux menés par le CCAS sur la mutuelle communale = une délibération sera prise au prochain conseil

En mairie, le 14/06/2022

Le Maire

Thomas DUBOIS

